

POINTS VOTES LORS DE L'AG DU 26 MARS

2009

ASSEMBLEE GENERALE
Jeudi 26 mars

PREAMBULE

Les étudiants de la Fémis réunis le 26 mars 2009 ont défini quatre principes fondamentaux pour l'école :

- Une école d'Art ouverte sur l'extérieur
- La transversalité des enseignements
- Le principe de transparence
- Notre école comme lieu de vie

UNE AUTRE ORGANISATION DES ETUDES

1) LES DIRECTEURS DE DEPARTEMENT

1-A. La direction des études doit fixer en transparence la durée et les conditions des mandats NON RENOUELABLES des directeurs de département.

1-B. A l'issue de ces mandats, les étudiants des 2ème, 3ème et 4ème années du département concerné ont le pouvoir de se réunir et de voter à bulletin secret pour prolonger le mandat de leur directeur de département si ce dernier le désire, OU POUR Y METTRE FIN.

1-C. Cas particulier: les étudiants de première année des départements scripte, distribution et exploitation ont droit de vote sur le renouvellement éventuel de leurs directeurs de départements.

2) TRANSPARENCE DES DECISIONS INTERNES

2-A. Une nouvelle transparence concernant les achats et investissements réalisés par l'école est demandée.

2-B. Nous demandons la publication (intranet, mails, affichage dans la cafétéria) des dates de tenue des commissions d'investissement.

2-C. Nous demandons la publication des décisions actées par ces commissions.

2-D. Concernant les investissements matériels réalisés par l'école, nous demandons une consultation préalable systématique des étudiants des différents départements et du personnel du service technique.

3) LA PEDAGOGIE

3-A. Nous demandons l'implication des professionnels (le conseil professionnel), du Président et des étudiants (sous la forme qu'il va prendre) dans les décisions administratives et pédagogiques de l'école.

3-B. Nous refusons la création d'une filière scénariste télévision et nous demandons la création de modules spécifiques dans le cursus des scénaristes.

3-C. Nous demandons d'étendre la possibilité des conventions de stage jusqu'à décembre de l'année du diplôme. Est-t-il possible alors de décaler la remise des diplômes à décembre.

3-D. Nous demandons de déplacer les stages obligatoires de fin de 3e année à la 4e année pour les départements image et production.

4) LES ANALYSES

Notre constat : les analyses ne sont pas des lieux de réflexion.
Nous demandons l'instauration de deux temps d'analyse :

4-A. Un premier temps en présence des intervenants ayant participé au film, de tous les directeurs de départements (ou un de leur représentant) et de tous les élèves. Cette analyse devra analyser l'élaboration du film.

4-B. Dans un deuxième temps, le département « analyse de films » de la Femis organiserait une analyse filmique à laquelle participerait exclusivement des personnalités extérieures (cinéastes, critiques, etc.) et les étudiants.

4-C. Chaque intervenant extérieur devra avoir eu la possibilité de voir le film avant l'analyse publique et pourra remettre aux élèves une synthèse écrite.

5) LES MODULES OPTIONNELS (inter-départementaux et inter-cycles)

5-A. Notre désir partagé de développer au sein de l'école des enseignements et des projets transversaux nous a conduit à imaginer l'instauration de modules optionnels d'ouverture et de spécialisation, ouverts à tous les départements et tous les cycles permettant, le temps d'un atelier, de découvrir ou d'approfondir des techniques et des champs d'investigations que le cursus ordinaire ne permet pas d'aborder. La possibilité, pour tous, de mener et de développer des PROJETS personnels devrait aussi être favorisée et possible au sein de ces modules. Cela permettrait à quiconque de trouver un terrain d'expression en-dehors du simple cadre des exercices faisant parti intégrante du cursus et soumis à des cahiers des charges imposé par la direction des études.

Ce serait un immense bénéfice en vue de la préparation des TFE et de notre future vie professionnelle.

5-B. Citons les objectifs évoqués lors de la conception des « options intercycles » en 1994:

- Introduire des temps d'initiation et de recherche sur des sujets peu ou pas abordés dans le cursus d'études.
- Rassembler autour de ces sujets les élèves des trois cycles.
- Renforcer les relations interdépartementales.

5-C. Nous souhaitons reconduire ces modules.

LA FEMIS 2.0

Nous demandons la ré-intégration du service informatique de la Femis à l'intérieur du service technique

Nous éprouvons la nécessité de mettre en place le numérique au cœur de l'école:

- un nouveau réseau intranet dans la gestion de l'école.
- Un site web efficace.
- un workflow cohérent.
- un système d'archives complet.

6) L'INTRANET

6-A. Le réseau intranet doit être modernisé afin de répondre aux attentes de tous.

6-B. Ce réseau doit être accessible aux différents acteurs de l'école (responsables de cycle, direction technique, magasins, gardiens, élèves).

6-C. Il doit permettre de centraliser la gestion des moyens matériels, des espaces (locaux) et des autorisations.

6-D. Ce réseau doit pouvoir être consulté librement par les étudiants afin qu'ils soient en mesure de connaître à tout moment l'état d'utilisation du matériel et des salles.

6-E. Chaque élève peut réserver salles ou matériel via ce réseau et depuis son domicile (connexion via internet).

6-F. La mise en place de ce réseau a pour but de:

- Décloisonner l'information et rationaliser l'utilisation des moyens de l'école
- Simplifier le système actuel des autorisations
- Faciliter la réalisation de projets hors cursus

7) LE WORKFLOW

L'école doit engager la modernisation de la chaîne de post-production en instaurant la mise en réseau des salles qui permettrait de :

- Travailler sur son projet depuis n'importe quelle salle (ce qui faciliterait les attributions de salles de montage).
- Échanger de fichiers, des projets et des exports entre les salles de montage, les auditoriums et l'espace son. Il permettra notamment une diffusion directe dans la salle Renoir, pour l'instant la seule équipée d'un 2K.
- Éviter l'achat et l'entretien de disques durs externes.

8) ARCHIVAGE

Accompagnant cette mise en réseau, une autre proposition émerge aussi : il nous semble primordial de créer un espace de stockage, où les rushes, les sons seuls, les scénarii,... seraient stockés, et mis à disposition des élèves pour des travaux ultérieurs. Cette méthode d'archivage constituerait un fond de matériel mutualisé qui pourra servir de bases aux projets des élèves et aux exercices pédagogiques, évitant la réutilisation abusive des mêmes supports pédagogiques vieillissants.

Cette mise en place est beaucoup moins compliquée qu'elle ne le laisse paraître :

- le câblage des salles est déjà installé, cela nécessite de tirer des fibres optiques jusqu'aux salles de montages et aux auditoriums.
- Renoir est déjà équipé pour la projection numérique et un serveur de diffusion va bientôt être installé
- Les audits -1 et -2 vont être remis à neuf cet été
- Des logiciels libres de droits existent pour la gestion du matériel (<http://grr.mutualibre.org>), et un système équivalent a déjà existé dans cette école
- Les compétences techniques et le désir de cette installation existent au sein des membres du personnel de l'école.
- D'autres écoles de cinéma, comme l'ECAL de Lausanne ou la NFTS de Londres sont équipées ainsi

Ces chantiers peuvent donc donner des résultats rapidement.

9) UN POSTE DE DIRECTEUR DE LA POST-PRODUCTION

9-A. Ce poste pourrait être endossé par un personnel de l'école, ayant bénéficié d'une formation spécifique et d'une mise à niveau professionnelle.

9-B. Ce poste consiste à :

- accompagner le film du scénario à l'étalonnage.
- accompagner et répondre aux attentes des élèves face à des dysfonctionnements matériels et pédagogiques, tous départements confondus.

10) INTERNET

10-A. Nous voulons faire du site Web une interface fonctionnelle, interactive et représentative de ce qu'est l'école (diffusion des films, présentation des enseignements, présentation de l'école ET échange entre étudiants).

10-B. Il est nécessaire d'étendre le réseau Internet (wifi notamment) à l'ensemble des locaux de l'école (cafétéria, salles production, plateaux, salles scénario...).

UNE ECOLE D'ART OUVERTE SUR L'EXTERIEUR

11) LA RESIDENCE FEMIS

Accueillir des artistes en résidence (réalisateurs, techniciens, auteurs) en contre-partie d'échanges avec les étudiants de l'école. Cela pourrait se traduire par la participation de certains d'entre eux à l'élaboration de ces projets.

12) ETUDIANTS ETRANGERS

Il faut étudier la gratuité des études des étudiants étrangers.

LE COMITE DES ETUDIANTS

Nous décidons donc la création d'une entité étudiante, le « Comité des étudiants ».

Ce comité :

- s'assurera de la transparence des bilans des commissions et des comités de l'école.
- disposera d'un pouvoir décisionnel qui irait au delà d'un simple rôle de consultation.
- mettra en place et assurera le suivi des états généraux.
- mettra en œuvre et fera respecter le principe de transversalité au sein de l'école.
- mettra en œuvre et fera respecter le principe d'ouverture de l'école sur l'extérieur.